

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 5 octobre 2015, à 20 h 00, à la salle municipale, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères : Sylvie DeBlois  
Anne Pichette

Messieurs les conseillers: Yves Lévesque  
Bruno Simard  
Marc-Antoine Turcotte

Absent : Arthur Plumpton, conseiller

### **Ordre du jour**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015.
3. Suites de cette séance.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Octroi contrat entretien patinoire 2015-2016.
7. Résolution confirmant l'engagement de la municipalité (quai de Sainte-Famille).
8. Divers
  - 8.1 Souper spaghetti Club Optimiste
  - 8.2 Félicitations naissances
  - 8.3 Mandat notaire acquisition terrain.
9. Rapport des élus sur les divers comités.
10. Période de questions.
11. Levée ou ajournement de la séance.

\*\*\*\*\*

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

**Sur une proposition** de Anne Pichette, **Appuyée par** Marc-Antoine Turcotte, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** que l'ordre du jour précité soit adopté.

15-118

### **2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015.**

**Sur une proposition** de Yves Lévesque, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015.

15-119

### 3. Suites de cette séance

### 4. Correspondance

### 5. Adoption des dépenses

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière. **Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Bruno Simard, Il est résolu à l'unanimité es conseillers (ères)** d'autoriser le paiement des factures de septembre totalisant 35 461.16 \$, ainsi que les comptes à payer au montant de 114 882.64 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

15-120

### 6. Octroi contrat entretien patinoire 2015-2016.

**Attendu que** le conseil municipal de Sainte-Famille, a pris connaissance d'une soumission pour le contrat d'entretien de la patinoire.

15-121

**En conséquence sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, Appuyée par Bruno Simard, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères),** d'accorder le contrat à M. Dany Létourneau au montant de 7 750 \$.

### 7. Résolution confirmant l'engagement de la municipalité (quai de Sainte-Famille).

**Attendu que** la municipalité de Sainte-Famille, a déposé une demande de financement pour la réhabilitation du quai de Sainte-Famille auprès de Tourisme Québec.

15-122

#### En conséquence

**Sur une proposition de Bruno Simard, appuyée par Yves Lévesque, il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** que la municipalité de Sainte-Famille, confirme son engagement à assurer le fonctionnement et la pérennité des nouvelles installations (quai de Sainte-Famille) liés au projet déposé à Tourisme Québec.

### 8 Divers.

#### 8.1 Souper spaghetti Club Optimiste

**Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Appuyée par Anne Pichette, Il est résolu l'unanimité des conseillers (ères),** d'autoriser l'achat de 2 cartes pour un montant de 50 \$.

15-123

#### 8.2 Félicitations naissances

**Attendu que** le conseil municipal désire donner suite aux actions proposées dans sa récente Politique de la Famille et des Aînés;

**Attendu que** cette politique a été développée dans le cadre d'un programme du Ministère de la Famille

**Attendu que** dans ses actions le conseil municipal désire aider les jeunes familles.

**Attendu que** la mesure concernant la possibilité de consentir un crédit de taxes pour une période de 5 ans pour les jeunes familles lors de l'acquisition d'une nouvelle propriété ne peut s'appliquer.

**Attendu que** le conseil désire modifier cette action en accordant un montant lors de la naissance d'un enfant et ce rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

15-124

**En conséquence sur une proposition** de Anne Pichette, **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)**, d'accorder un montant de 500 \$ lors de la naissance d'un enfant.

Pour bénéficier de ce remboursement vous devez fournir à la municipalité une preuve de résidence ainsi que le nom et la date de naissance de l'enfant (certificat de naissance).

### **8.3 Mandat notaire acquisition de terrain.**

**Attendu que** le conseil municipal désire procéder à l'acquisition du terrain selon l'offre d'achat signé en date du 3 février 2015.

15-125

**En conséquence sur une proposition** de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Marc-Antoine Turcotte, **Il est résolu à l'unanimité d'autoriser** la directrice générale /secrétaire trésorière à mandater le notaire afin de procéder à l'enregistrement de la transaction.

Le montant de l'acquisition du terrain ainsi que les frais de notaire seront défrayés à même le PACTE RURAL.

### **8. Rapport des élus sur les divers comités**

#### **9. Période de questions**

#### **10. Levée ou ajournement de la séance**

15-126

**Sur une proposition** de Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 9 :00.

Sylvie Beaulieu g.m.a.

Jean-Pierre Turcotte, Maire  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.